



Divorce ou annulation du mariage comment faire ?

Par **benhacene**, le **28/06/2016** à **01:08**

Bonjour,rrnrJe me suis marié en 2011 en Algérie avec une française. Hors, depuis son retour en France, on ne c'est plus revu, la transcription du mariage a été faite par le service central d'état civil à Nantes. Lors de ma recherche sur internet j'ai constaté qu'elle s'est remariée et j'ai confirmé son mariage. J'ai demander des actes de mariage à Nantes par le service central d'état civil, elle est toujours ma femme, aucune mention de divorce sur l'acte de mariage. Là je me trouve confus. Que dois-je faire ? aider moi s'il vous plaît ! Merci.

Par **Tisuisse**, le **28/06/2016** à **07:30**

Bonjour,rrnrSi votre femme s'est mariée en France, avec un français, son nouveau mariage n'a pas à être transcrit à Nantes car Nantes n'enregistre que les mariages d'étrangers célébrés à l'étranger.rnrnVous avez donc la possibilité d'informer le procureur du lieu du remariage, avec votre propre retranscription par Nantes de votre mariage, et de demander l'annulation du dernier mariage. rnrnSi en France, la polygamie (le fait pour un homme d'avoir plusieurs épouses) est illégale, la polyandrie (le fait pour une femme d'avoir plusieurs maris) est toute aussi illégale.

Par **benhacene**, le **28/06/2016** à **21:44**

Bonjour Merci beaucoup oui ma femme c'est remarier avec un français en France , Alors je

doit écrire au procureur du lieu du mariage en France et au procureur de la république a Nantes au ministère des affaires étrangères ?? Moi je désire annulée mon Mariage ou divorcé

Par **amajuris**, le **29/06/2016** à **14:27**

bonjour, selon le code civil français, un mariage célébré alors qu'un des époux est toujours marié, est nul. Dans le second mariage de celle qui est encore votre épouse est nul. Je ne comprends pas comment votre femme a pu se remarier en France alors qu'elle n'était pas divorcée d'un mariage transcrit sur l'état-civil français. À votre place, je prendrais contact avec le maire qui a célébré ce second mariage. Salutations

Par **benhacene**, le **30/06/2016** à **02:21**

Bonjour, je vais le faire juste une dernière question je souhaite annulée mon mariage aussi et le transcrire en Algérie est-ce que c'est possible Salutation et mille merci